Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié 12 7 DEC. 2023

ID: 059-215903923-20231213-A1\_13122023-DE

# DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES VILLE DE MAUBEUGE

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée Affaire suivie par Claudine LATOUCHE ☎:03.27.53.76.01

Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023 : AMENDEMENT n°1

Date de la convocation : 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS: Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

#### **EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR:**

Samia SERHANI pouvoir à Emmanuel LOCOCCIOLO - Boufeldja BOUNOUA pouvoir à Dominique DELCROIX - Christelle DOS SANTOS pouvoir à Jeannine PAQUE - André PIEGAY pouvoir à Naguib REFFAS - Caroline LEROY pouvoir à Bernadette MORIAME - Inèle GARAH pouvoir à Sophie VILLETTE

#### **SECRETAIRE DE SÉANCE:**

Naguib REFFAS

<u>OBJET</u>: Amendement n° 1 déposé par la liste «Réinventons Maubeuge» portant sur la délibération « Vote du taux des 3 taxes »

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 2 7 DEC. 2023

ID: 059-215903923-20231213-A1\_13122023-DE

### **AMENDEMENT**

Déposé par **Réinventons Maubeuge** 

A la délibération n° **23** de l'ordre du jour : Vote du taux des 3 taxes **Modifier les éléments suivants :** « FONCIER BATI : 47,69 % » **En les modifiants comme suit** : « FONCIER BATI : 45,5 % »

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Nous proposons de baisser le taux du Foncier bâti de 2,19%, afin d'annuler la hausse de la base d'imposition sur 2024 qui doit s'établir à +4,5%, et qui fait suite à l'augmentation de 7,15% en 2023. Cela permettra de ne pas ponctionner 800 000€ supplémentaires sur les contribuables Maubeugeois.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité avec 3 votes POUR (Jean-Pierre ROMBEAUT – Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX) et 31 votes CONTRE

#### L'amendement est rejeté

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance

Naguib REFFAS

<u>Transmis en Sous-Préfecture le :</u>

<u>Affiché le</u> : <u>Notifié le</u> : Arnaud DECAGNY

Le Maire de Maubeuge